

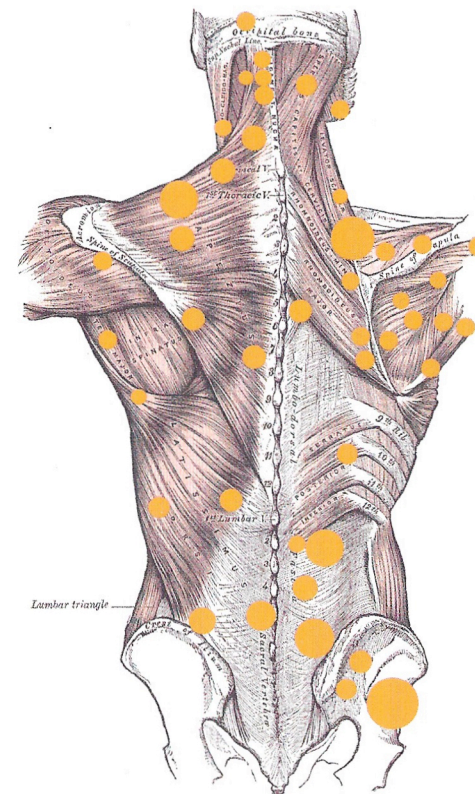
DOULEUR

En 2017, la structure spécialisée en douleurs chroniques du CHU Dijon Bourgogne a été labélisée Centre d'Évaluation et de Traitement de la Douleur (CETD) par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté.

Douleurs osseuses, articulaires, musculaires, sensations de brûlure, de fourmillements ou de décharges électriques... Les douleurs chroniques sont particulièrement invalidantes et elles génèrent un sentiment d'impuissance et d'anxiété chez les personnes qui en souffrent. Transmise par le système nerveux, la douleur correspond normalement à un signal d'alarme envoyé par l'organisme pour protéger le corps des agressions. Lorsqu'elle dure plus de 3 mois, elle est dite « chronique » et nécessite une prise en charge spécifique. Plus qu'un symptôme, elle devient alors une véritable maladie. Très impliqué dans l'attention qu'il porte aux patients, le CHU Dijon Bourgogne dispose d'un haut niveau de compétences dans le traitement des douleurs chroniques pour lesquelles il propose, aux adultes et aux enfants, une prise en charge globale, personnalisée et pluridisciplinaire. Pour le Docteur Rault, responsable du CETD, « la douleur doit être appréhendée comme un phénomène complexe, autant dans ses causes que dans ses manifestations ». Médicaments, techniques et traitements psycho-corporels

peuvent permettre d'améliorer le confort du patient pour que la douleur ne prenne pas toute la place, pour que la vie puisse reprendre son cours. Lorsqu'un médecin adresse un patient au Centre Anti-Douleur, une évaluation précise est menée avant que toutes les pistes ne soient explorées. Au CHU Dijon Bourgogne, le Dr Philippe Rault et le Dr François Volot ont à cœur de proposer une palette de solutions la plus large possible. Si l'activité physique est encouragée, le Centre a aussi recours, soit en interne, soit auprès de praticiens extérieurs, à des traitements tels que la kinésithérapie, la thérapie laser, l'électrothérapie, la musicothérapie, la méditation, le yoga, la relaxation, l'ostéopathie, l'acupuncture ou encore l'EMDR, une technique de stimulation sensorielle notamment utilisée dans le traitement des chocs post-traumatiques. « Il est essentiel de s'intéresser au patient dans sa globalité » rappelle le Dr Rault : « Pour traiter une douleur, il ne faut pas s'arrêter au symptôme. On doit considérer la personne dans son ensemble, s'intéresser à son style de vie, à ses émotions, à son alimentation... ».

Psychologues, assistantes sociales et professionnels de santé accompagnent ensuite le patient qui est vu régulièrement sur une durée de plusieurs mois. Reconnu pour son haut niveau de compétence, le Centre d'Évaluation et de Traitement de la Douleur du CHU Dijon Bourgogne poursuit l'objectif suivant : offrir aux personnes qui souffrent une prise en charge individualisée et l'accès à des thérapies innovantes, en évitant les addictions et les effets secondaires liés aux médicaments.



DOULEUR CHRONIQUE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une douleur est qualifiée de chronique lorsqu'elle persiste plus de 3 mois et lorsqu'elle est rebelle aux traitements. Une douleur chronique induit généralement une détérioration fonctionnelle et relationnelle. En France, près d'une personne sur cinq souffre de douleurs chroniques.

Pour plus d'information : www.douleurchronique.fr

CONSULTATIONS OU CENTRES ?

Identifiées par les Agences Régionales de Santé, les Structures spécialisées Douleur Chronique (SDC) sont partagées en deux catégories : les consultations et les centres. Les consultations assurent une prise en charge pluri-professionnelle qui repose sur une équipe variée (médecin, infirmier, psychologue...) tandis que les centres réalisent une prise en charge pluridisciplinaire comprenant plusieurs médecins de différentes spécialités (neurologue, orthopédiste...).

À noter : Structures de recours spécialisées, les Centres d'Évaluation et de Traitement de la Douleur sont accessibles sur avis préalable d'un médecin.

CENTRE D'ÉVALUATION ET DE TRAITEMENT DE LA DOULEUR

CHU Dijon Bourgogne - Hôpital François Mitterrand
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h
Téléphone : 03 80 29 30 97